



Lettre Infos du SNUipp-FSU 66 du vendredi 21 janvier 2022

La blague de la semaine : « Il n'y a pas de problème de remplacement dans les écoles des P.O. ».

Propos du DASEN des P.O. lors de l'audience avec le préfet du 13/01/2022 : **un petit tour dans les écoles s'impose !**

Sommaire

- **Grève du jeudi 27 janvier** : on lâche rien ! Journée de grève interprofessionnelle on
- **Carte scolaire 2022** : ouvertures et fermetures faites-nous remonter vos effectifs
- Les Réunions d'Informations Syndicales (RIS) du SNUipp-FSU 66 : **venez vous informer, c'est toujours déductible des 18h d'animations pédagogiques !**
- **Les stages** du SNUipp-FSU 66 : un droit ouvert à toutes et tous, profitez-en !
- **Mouvement 2022** : candidater sur des postes spécifiques, demander une mutation au titre du handicap, affectation des personnels en Andorre
- **Infos administratives** : travailler à temps partiel en 2022/2023, demander une mise en disponibilité pour 2022/2023, demander un allègement de service
-



Journée de grève du jeudi 27 janvier 2022 !
Salaires / moyens / conditions de travail : il y a urgence !
Place Catalogne, Perpignan, à 10h30

<https://mobilisation.snuipp.fr/66/en- greve-le-27-janvier>

Déclaration d'intention de grève ICI

Le rapport de force engagé le 13 janvier, débouchant sur de premières mesures insuffisantes et la mise sous tutelle du ministre, dont le départ s'impose, se poursuit le 27 janvier. **Le SNUipp-FSU appelle à la grève et à la mobilisation massive, dans un cadre interprofessionnel, pour une réelle revalorisation salariale pour toutes et tous, lutter contre la précarité des AESH, un recrutement de personnels, notamment pour faire face à la crise, et une nécessaire sécurisation des écoles.**

Besoin de plus d'infos sur cette journée de grève ? [Consultez notre site Internet !](#)



Ouvertures et fermetures de classes rentrée 2022 : CTSD le 10 février 2022, 7 postes pour les P.O... ça va saigner !

Pour faire remonter les effectifs de mon école :

- Les directrices et directeurs ont reçu un mail pour accéder à l'espace école
- [Je clique sur ce lien](#) pour télécharger et compléter les fiches de contrôles

De quoi parle-t-on ? 7 postes par rapport à quoi ?

La dotation de 7 postes ne suffira même pas à assurer les propres « priorités » du ministre. Le ministre crée des besoins qu'il ne finance pas lui-même !

Nous avons chiffré les besoins :

- amélioration de certaines décharges de direction : 14 postes nécessaires
- dédoublement des GS en REP : 10 postes nécessaires

Ce sont donc 24 postes qui sont nécessaires seulement pour ces « priorités ». Si on ajoute les besoins du département afin d'effectuer les ouvertures indispensables dans certaines écoles où les effectifs sont chargés, de renforcer le nombre de brigades, les postes de RASED, en ESMS, d'enseignant.es référent.es, d'UPE2A, ce sont des dizaines de postes qui manqueront à l'appel !



Les Réunions d'information syndicale du SNUipp-FSU 66

La participation aux RIS est un droit ! Profitez-en !

Les RIS sont déductibles des 18h d'animations pédagogiques, y compris des plans maths et français !

Suite aux mobilisations actuelles, voici le calendrier mis à jour :

- **Mardi 25 janvier** à 17h30 – Cabestany (Salle Carrère, rue Jouy d'Arnaud)
- **Mardi 25 janvier** à 17h30 – Ille sur Tet (Ecole maternelle Torcatis)
- **Mercredi 26 janvier** à 9h00 – Perpignan (Ecole élémentaire Ludovic Massé)
- **Mardi 1er février** à 14h00 – Perpignan - **RIS spéciale AESH**
- **Mardi 1er février** à 17h30 – Toulouges (Salle de cinéma à côté de l'école élémentaire Jaurès)
- **Mercredi 2 février** à 9h00 – Saillagouse (Ecole élémentaire)
- **Mardi 8 février** à 17h30 – Elne (Espace Gavroche en face de la mairie)



Les stages du SNUipp-FSU et de la FSU

La participation aux stages de formation syndicale est ouverte à toutes et tous, syndiqué.es et non syndiqué.es, personnels enseignants et AESH. C'est un droit qu'il nous faut faire vivre collectivement. A l'heure des animations pédagogiques imposées par l'institution et qui ne correspondent pas aux attentes de la profession, le SNUipp-

FSU 66 vous propose des stages animés par des chercheurs ou par des membres de notre équipe nationale.

Double inscription :

- un mois avant sur Accolad pour l'administration
- auprès du SNUipp-FSU 66 (lien dans chaque article ci-dessous)

Cliquez sur ceux qui vous intéressent pour obtenir plus d'infos et surtout les liens d'inscription !

► [Stage "pédagogies alternatives"](#) : **mardi 15 mars 2022 de 9h à 17h** animé par Adrien Martinez, membre de l'équipe nationale du SNUipp-FSU

► [Stage "début de carrière"](#) : **vendredi 25 mars 2022 de 9h à 17h**, stage ouvert notamment aux enseignant.es débutant.es (alternant.es, PES, contractuels, T1, T2, T3, T4, T5) animé par les membres de la section.

► [Stage "Comment durer dans le métier ?"](#), **mardi 29 mars 2022 de 9h à 17h**, animé par Dominique Cau-Bareille, *maîtresse de conférences en ergonomie à l'université de Lyon 2. Elle enseigne à l'Institut d'Etude du Travail de Lyon et mène ses recherches au sein du laboratoire Éducation, cultures et politique Ses axes de travail portent plus particulièrement sur la problématique de durer dans le métier et des fins de carrière, dans le contexte des réformes qui touchent les métiers de l'enseignement*

► [Stage "ASH second degré"](#) : **jeudi 14 avril 2022 de 9h à 17h**, animé par Serge Bontoux, membre de l'équipe nationale ASH du SNUipp-FSU. *Stage ouvert à toutes et tous les PE, notamment aux collègues PE exerçant en ULIS 2nd degré, enseignants et directeurs / directrices de SEGPA, classe relais, ESMS, établissement pénitentiaire, ERSH, etc...*



Mouvement 2022 : premières démarches

En prévision du mouvement 2022, certaines démarches sont d'ores et déjà à effectuer pour les collègues concerné-es (clique sur l'article de ton choix) :

- [candidater sur des postes spécifiques](#)
- [demander une mutation au titre du handicap](#)
- [être affecté en Andorre en 2022](#)



Informations administratives

- [Demande de travail à temps partiel / demande de réintégration à temps complet \(date limite le 31 mars\)](#)
- [Demande mise en disponibilité pour 2022/2023 \(date limite le 31 mars\)](#)
- [Demande d'allègement de service \(date limite le 3 février\)](#)

Ton équipe du SNUipp-FSU 66 pour 2021/2022 !



Pour nous joindre : snu66@snuipp.fr ; 04 68 50 78 44

Nos permanences au siège du SNUipp-FSU 66 (18, rue Condorcet à Perpignan) :

- les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 17h
- le mercredi matin de 9h à 12h

Se (re)syndiquer au SNUipp-FSU !

Le SNUipp-FSU 66, c'est une équipe de 10 militant.es, collègues enseignant.es dans le département, déchargé.es d'une partie de leur temps de classe, qui se mettent au service des autres. Cet engagement, ils l'ont sur le temps de service mais aussi et très largement en dehors pour accompagner des collègue.s convoqué.es par l'administration, répondre aux multiples mails et sollicitations, participer à des réunions, informer, renseigner, défendre, siéger dans les différentes instances, etc ... La force du SNUipp-FSU 66, c'est de pouvoir compter sur ses militant.es mais aussi sur les 25 membres du conseil syndical, ainsi que sur l'ensemble de ses syndiqué.es, pour élaborer les actions et les différents positionnements du syndicat sur tous les sujets d'actualité.

Rappel : 66% de la cotisation est déductible des impôts sous forme de crédit d'impôt.

Je me syndique ICI

Mail : snu66@snuipp.fr SNUipp-FSU 66 : <http://66.snuipp.fr/>

SNUipp-FSU National : <http://www.snuipp.fr>

compte twitter : [@snuipp66](https://twitter.com/snuipp66) Facebook

TEL : 04.68.50.78.44

Se rassembler pour mieux agir : [et si vous vous syndiquez ?](#)

5 élu(e)s sur 7 à la CAPD